

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 9 du 8 mars 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 31 mars 1995 pris en application du décret n° 95-364 du 31 mars 1995 relatif à l'indemnité versée aux militaires chargés de la mise en œuvre de l'énergie-propulsion nucléaire.

Du 22 février 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 31 mars 1995 pris en application du décret n° 95-364 du 31 mars 1995 relatif à l'indemnité versée aux militaires chargés de la mise en œuvre de l'énergie-propulsion nucléaire.

Du 22 février 2018

NOR A R M H 1 8 0 0 1 8 8 A

Texte modifié :

Arrêté interministériel du 31 mars 1995 (BOC, p. 2481 ; BOEM 421.2.1).

Référence de publication : JO n° 50 du 1er mars 2018, texte n° 16 ; signalé au BOC n° 9/2018.

JORF n° 50 du 1er mars 2018, texte n° 16